

Communiqué de presse

Brest, le 10 juillet 2026

Signature d'une convention entre BrestPort et la Marine nationale : Brest affirme son modèle de complémentarité entre activités civiles et militaires

BrestPort et la Marine nationale ont signé aujourd'hui une convention qui vient renforcer une coopération ancienne, fondée sur une vision commune du développement et de l'exploitation de la plateforme portuaire brestoise.

Cette convention formalise un cadre de coopération durable afin de mieux coordonner les activités civiles et militaires de la rade de Brest. Elle permettra notamment d'anticiper les besoins liés aux escales militaires, de partager la planification des activités portuaires, de renforcer la gestion des situations de crise, de développer des projets communs en matière environnementale et de valoriser ensemble les atouts logistiques et industriels du port.

Au-delà de ce partenariat, cette signature illustre une réalité qui fait la singularité de Brest : celle d'une plateforme portuaire où les usages civils et militaires coexistent, se complètent et se renforcent au quotidien.

À Brest, les activités de défense, les opérations navales, les trafics commerciaux, la réparation navale, les énergies marines renouvelables, la pêche, la recherche et les grands projets industriels s'inscrivent dans une même dynamique territoriale. Cette organisation, construite au fil des décennies, constitue un atout majeur pour la résilience, l'attractivité et la souveraineté de notre territoire.

Dans un contexte international marqué par le renforcement des enjeux de sécurité maritime, de souveraineté industrielle et de résilience des infrastructures critiques, l'expérience brestoise démontre qu'il est possible de concilier efficacement les besoins de la Défense et le développement économique d'un grand port.

Le partenariat signé aujourd'hui vise également à renforcer les capacités d'accueil et de soutien logistique des forces armées françaises et alliées, à améliorer la fluidité des opérations portuaires et à préparer ensemble les évolutions futures des infrastructures de la rade. Il prévoit enfin une gouvernance commune permettant de suivre régulièrement les projets stratégiques et de faire émerger de nouvelles coopérations.

Le modèle brestois démontre qu'une coopération étroite entre un port civil et la Marine nationale constitue un atout stratégique pour la France. Dans un contexte de réarmement, de réindustrialisation et de renforcement de la souveraineté européenne, cette complémentarité offre un modèle concret pour concevoir les infrastructures portuaires de demain au service de la défense, de l'industrie et de la résilience.

Par cette convention, BrestPort et la Marine nationale réaffirment leur volonté de poursuivre cette dynamique et de contribuer à une stratégie européenne de coopération civilo-militaire pleinement intégrée au service des enjeux de sécurité, de compétitivité et de souveraineté.



De gauche à droite, Fortuné Pellicano, Conseiller régional de Bretagne, Loïc Chesnais-Girard, Président du Conseil de Surveillance de BrestPort, le vice-amiral d'escadre Jean-François Quérat, Préfet maritime de l'Atlantique, Christophe Chabert, Président du directoire de BrestPort, et Frédéric Laurent, Vice-Président Brest métropole

Contacts presse :

Agathe Le Guillou - Développement commercial BrestPort – T. 02 98 14 77 36 & 06 60 93 74 28 - agathe.leguillou@brest.port.bzh

A propos de BrestPort

La société **BrestPort** est la **société gestionnaire du port de Brest**. Elle a signé en 2024 un nouveau contrat de concession de 40 ans d'exploitant du port de Brest dans les activités de commerce, industrie, réparation navale et énergies.

Depuis le 1er janvier 2026, BrestPort assure **l'exploitation du port de Roscoff** au travers d'un établissement secondaire spécifique, identifié sous le nom de **RoscoffPort**, qui regroupe l'ensemble des activités du site, le commerce, la pêche et la plaisance.

Outre le maintien de ses activités historiques axées sur la logistique et la manutention des marchandises, le projet de BrestPort s'articule autour de 5 enjeux industriels :

- Le port de service autour de la forme de radoub 1 et d'un futur élévateur à bateau ;
- La plateforme logistique multimodale (mer, route, train), située au cœur du réseau européen (RTE-T) ;
- La réparation navale durable, et la déconstruction autour des formes de radoub 1, 2 et 3 ;
- Le service des énergies, avec son quai dédié ;
- L'accueil des EMR (énergies marines renouvelables) sur le polder.